



À partir de janvier 2019, la totalité des matériaux extraits de la montagne passeront par le puits de dévalage (en bas à gauche).

Les carrières voient l'avenir en sous-sol

VILLENEUVE

À l'heure d'inaugurer leur puits de dévalage, les carrières d'Arvel se préparent déjà à une exploitation souterraine dès 2024.

Texte et photo: Valérie Passello

Creuser de grandes cavernes pour retirer la roche à l'intérieur de la montagne. C'est l'idée qui est dans l'air aux carrières d'Arvel à Villeneuve, selon leur directeur Xavier Pichon: «Voilà plus de trois ans que nous élaborons un projet détaillé. Le dossier est validé techniquement, mais il reste à en faire passer le modèle économique, ainsi qu'à obtenir l'aval de l'Etat», annonce-t-il. Un suivi de l'activité des carrières est en tout temps assuré par les autorités. Responsable de la section géologie du Département du territoire et de l'environnement, Renaud Marcelpoix ajoute: «Les carrières d'Arvel sont les seules réputées d'intérêt national dans

le canton de Vaud. Elles produisent du ballast et de la roche dure nécessaires aux réseaux ferroviaire et routier.»

Le puits de dévalage de 286 mètres et son tunnel de 300 mètres, inaugurés le 28 septembre, permettent déjà d'éliminer la majeure partie des éma-

dique villeneuvoise Corinne Ingold. La renaturation de certaines zones défrichées est aussi en cours sur le site.

Cinquante ans et plus

Un travail entièrement souterrain permettrait de réduire l'impact visuel des carrières sur le paysage et d'en sécuriser l'exploitation, ajoute Xavier Pichon: «Il s'agirait de créer des vides dans la montagne. Personne n'aurait à y entrer, mais les employés y accèderaient par des galeries latérales, travaillant ainsi depuis l'extérieur. Cette méthode est hyper-sécurisée et utilisée par d'autres carrières, notamment en Italie, depuis 15 ans déjà. Nous n'avons rien inventé.»

Le permis d'exploitation des carrières d'Arvel échoit en 2024. C'est à cette date que leur directeur espère, non sans un certain optimisme, initier ce nouveau mode de faire. «L'exploitation pourrait ainsi être renouvelée sur deux périodes successives de 25 ans. Ensuite, il restera encore de la pierre dans la montagne, mais ce sera à nos successeurs de décider ce qu'ils en feront», conclut Xavier Pichon.

«Il s'agirait de créer des vides dans la montagne, auxquels les employés accèderaient par des galeries latérales»

Xavier Pichon,
directeur des carrières d'Arvel

nations de poussières tant décriées par les riverains jusque-là. Les roches sont désormais concassées à l'intérieur de la galerie où débouche le tunnel. «Cette nouvelle méthode, qui est aussi moins bruyante, rassure la population et la Municipalité», commente la syn-

Sur les déchets pousseront des pommes

SAINT-TRIPHON

Satom SA et Les Fruits de Martigny SA s'allient pour créer un verger Bio de pommes à cidre, qui sera fertilisé au compost issu de la filière de traitement des restes alimentaires Gastrovert.

Un partenariat inédit et pour le moins original est né de deux idées s'étant rejointes en cours de route. D'un côté, celle de la responsable communication de Satom SA, Corinne Cipolla: «Je me disais qu'il serait intéressant de mener une action symbolique ayant du sens par rapport à notre activité actuelle», explique cette dernière. Satom SA produit en effet un compost à base de restes d'aliments récoltés via sa nouvelle filière GastroVert (voir le Régional n° 907), sur le site de méthanisation de Villeneuve. Un engrais naturel déjà utilisé par des agriculteurs de la région. D'autre part, les Fruits de Martigny SA envisageaient de créer un nou-

veau verger, raconte leur directeur Laurent Rossier: «Le cidre est de plus en plus apprécié. Nous souhaitons cultiver des variétés de pommes spécifiques pour en produire.» Dans ce but, la société martigneraise collaborera avec Urbain Girod, pépiniériste de Saint-Triphon, «l'un des derniers de la région à cultiver des fruitiers en haute-tige», ajoute Laurent Rossier.

77 communes, 77 arbres

Sur les quelque 300 arbres plantés, 77 seront parrainés par Satom SA, autant que le nombre de communes actionnaires de l'usine de traitement des déchets. Le verger sera exploité en culture biologique et le compost issu de la filière Gastrovert sera utilisé pour la fertilisation du sol. La plantation devrait débuter au printemps prochain, pour une première récolte en 2022, dans le meilleur des cas. **vp**

Corinne Cipolla et Laurent Rossier ont choisi d'unir les forces de leurs entreprises respectives autour d'un projet commun.
Radio Chablais

